

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 09/11/2017

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
NOMS	Présents	Excusés	
Inspecteur de l'éducation nationale : M LAUGIER	X		
MEMBRES VOTANTS			
Directeur de l'école - Président : Thierry CAPRA	X		
Maire : Eric BEAUFORT	X		
Adjointe aux affaires scolaires : Marie DOMINGUEZ	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Magali BONGIORNO	X		
Sylvie TOSEL	X		
Mme PERAULT	X		
Isabelle LANCO	X		
Carole BOYADJIAN	X		
M JOURDAN		X	
Annick MARILLY	X		
Xavier PEGON	X		
Marion COINDRE	X		
Virginie TENEZE	X		
Laetitia MARIE	X		
Jérôme GIROD	X		
Véronique SEYFRITZ	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Aurore BRUGHEAT		X	Renaud LAMARRE
Florence LA ROSA	X		
Marie LAVERGNE	X		
Sophie LICATA	X		
Laëtitia MOULIN	X		
Paméla NESTEROVITCH	X		
Sylvie MUNOZ	X		
Marlène PIGALE	X		
Sandrine RUFFIER	X		
Magalie THOLLET	X		
Camille WAGNON	X		
VOIX CONSULTATIVE			
Représentant parent suppléant: Marie-Ange BEGE	X		
Représentant périscolaire : Serge NAVILIAT		X	
Directrice centre de loisirs : Mme LOTHOLARIE		X	
Directeur général Mairie : Xavier BENSSOUSSEN	X		
D.D.E.N. : J-C RAPPY	X		
D.D.E.N. : S SEMPERE		X	

Heure de début : 18h05

Heure de fin : 20h10

Ordre du jour :

❖ points d'information :

- Bilan Rentrée
- Règlement Intérieur
- Le PPMS
- Le numérique à l'école : Usages et Charte
- Conseil des enfants : Fresque et jeux de cour
- Projets en préparation
- Prévention harcèlement

❖ sujet soumis à avis : Règlement Intérieur, Charte Informatique

Nombre d'avis positifs : Unanimité

Nombre d'avis négatifs : aucun

1) Bilan Rentrée

Monsieur Capra nous informe d'une légère baisse des effectifs cette année, il y a, à ce jour, 264 élèves en primaire. Ils sont répartis selon le tableau suivant :

Niveau	CP	CP	CE1	CE1	CE1/CE2
Enseignant	Mme Bongiorno	Mme Tosel Mme Seyfritz	MmeLanco	Mme Boyadjian M Jourdan	Mme Perrault Mme Seyfritz
Effectifs	24	25	23	23	6/13
TAP	Vendredi	Vendredi	Lundi	Lundi	Vendredi

Niveau	CE2	CE2	CM1	CM1	CM2	CM2
Enseignant	Mme Marilly	M Pegon	Mme Coindre	Mme Teneze M Jourdan	M Capra Mme Marie	M Girod
Effectifs	24	23	26	27	25	25
TAP	Vendredi	Lundi	Mardi	Mardi	Mardi	Mardi

Il y a eu deux affectations provisoires pour les compléments de temps partiel pour cette année, madame Seyfritz et monsieur Jourdan. Madame Perrault a été reconduite cette année sur la 11ème classe.

L'école a été dotée par la mairie au mois de mai de 2 ensembles de 8 tablettes à destination des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Monsieur Laugier intervient pour insister sur la diffusion des images et les droits à l'image. Les parents signent un droit ou non pour la diffusion de l'image de leur enfants via le site de l'école mais il rappelle les devoirs des parents accompagnateurs lors de sorties scolaires qui peuvent prendre des images avec leurs supports personnels mais qui ne doivent en aucun cas les partager sans l'accord des parents concernés.

Monsieur Beaufort intervient en précisant qu'un document concernant l'usage de ce matériel a été rédigé entre la mairie et l'école.

Monsieur Capra nous présente une Charte de l'utilisateur qui sera mise en annexe au règlement intérieur. Après lecture du document il est demandé d'ajouter l'adresse mail de l'école pour les parents.

➤ Vote pour annexer la charte au règlement Intérieur :

Nombre d'avis positifs : **Unanimité**

Nombre d'avis négatifs : aucun

2) Règlement intérieur

Monsieur Capra demande si nous souhaitons apporter des modifications au règlement intérieur de l'école. Madame Licata prend la parole pour les représentants de parents d'élèves :

- *Article 2 : Horaires scolaires*

Nous souhaiterions que soit accentuée la phrase « *Les adultes et accompagnateurs qui attendent devant l'école doivent se tenir à l'écart pour laisser passer le rang des élèves qui prennent le car ou qui en descendent. De même, les véhicules ne doivent pas stationner devant l'école, sur le rond-point ou sur le trottoir, mais utiliser les places de parking.* ».

Nous déplorons encore des comportements gênants.

Madame Ruffier revient sur la gêne occasionnée par les personnes discutant sous les fenêtres de la classe située au niveau de l'accès au portail.

Madame Dominguez nous informe que la mairie est dans l'attente d'une validation de projet afin d'effectuer un marquage pour matérialiser les différentes zones d'accès.

✓ La phrase sera mise en « relief » dans le règlement.

- *Article 4 Vie Scolaire 4.1 Dispositions générales*

Nous souhaitons apporter des précisions dans les dispositions générales sur les comportements, gestes ou paroles et actes de violences pouvant se produire au sein de l'école. Mais monsieur Laugier intervient pour nous mettre en garde. Il précise qu'il faudrait qualifier les termes et définir les faits lorsqu'on parle de harcèlement et cela ne relève pas de la compétences de enseignants. Un autre problème serait de vouloir lister les actes répréhensibles, alors qu'il est impossible d'être exhaustif dans un règlement intérieur.

✓ Il est donc décider de ne pas modifier le paragraphe seulement d'accentuer la phrase sur la responsabilité des parents.

Nous demandons que la phrase (au niveau du point 4.2) « *Les querelles et disputes sont proscrites ainsi que les jeux violents et dangereux.* » soit déplacée dans ce paragraphe.

✓ La modification sera effectuée.

- *4.2 Tenue vestimentaire – Objets personnels*

Nous demandons la mise à jour de la liste des objets de valeur pour faire correspondre le règlement avec la note de la rentrée.

✓ La mise à jour sera effectuée

- *4.3 Hygiène et santé*

Nous demandons la mise à jour de la phrase concernant le grignotage et les gouters pour faire correspondre le règlement avec la note de la rentrée.

✓ La mise à jour sera effectuée

- *4.4 Locaux et matériels scolaires*

Nous demandons que soit intégré dans la liste de matériel scolaire les 16 tablettes informatiques.

✓ La mise à jour sera effectuée

- *4.5 Assurance scolaire*

Nous demandons que soit apportée une mise à jour pour sensibiliser les parents sur le remplacement en cas de détérioration du matériel notamment avec la dotation des tablettes numériques.

✓ Pas de changement tout étant précisé dans l'annexe « charte informatique »

Madame Pigale demande d'insérer un paragraphe Sécurité. Il permettra de notifier aux parents la réglementation sur les exercices de sécurité, évacuation confinement et de faire un rappel au PPMS (plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs). Il est décidé de rajouter dans notre règlement intérieur le paragraphe sur la sécurité disponible dans le règlement départemental.

Monsieur Capra nous précise que les détails sont dans le PPMS.

Monsieur Laugier apporte une précision sur le contenu officiel d'un règlement intérieur.

Monsieur Beaufort insiste également qu'il est à l'écoute des parents et qu'il faut l'informer en cas de problème de sécurité aux abords de l'école.

➤ Vote du règlement Intérieur :

nombre d'avis positifs : **Unanimité**

nombre d'avis négatifs : aucun

✓ **Le règlement intérieur est approuvé par tous les membres présents.**

3) Le PPMS : Le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) risques majeurs

Monsieur Capra nous informe de la rédaction d'une nouvelle version du PPMS pour l'école qui comportera deux volets distincts. Ce nouveau PPMS sera présenté au prochain conseil d'école. L'équipe enseignante réalise elle aussi des exercices de sécurité notamment la mise en place d'une cellule de crise. Il nous précise que les enfants sont attentifs aux consignes données lors des exercices.

Monsieur Laugier intervient pour préciser que la structure gérant le périscolaire doit également assister et être informée des consignes du PPMS. Monsieur Beaufort demande à monsieur Capra d'être informé des exercices et de lui transmettre le document pour vérifier sa conformité avec celui de la commune.

Cette année, il y aura :

- 2 exercices d'évacuations Incendie (le premier a été fait début octobre)
- 1 exercice PPMS Risque naturel ou technologique
- 1 exercice de confinement pour Risque Attentat

4) Le numérique à l'école : usages et charte

Les tablettes informatiques sont utilisées par différents enseignants. Madame Boyadjan avec des petits groupes de CE1, madame Teneze avec les CM1 pendant les APC en petit groupes pour une prise en main facilitée, M. Girod avec les CM2 en ateliers.

Madame Ruffier demande des précisions sur le contenu des tablettes : applications pédagogiques, jeux... Elle demande également si les enseignants ont pu être formés aux TIC et à l'utilisation des applications.

Madame Teneze nous apporte quelques compléments d'information, les enfants ont accès à du traitement de texte et des « jeux » éducatifs et pédagogiques divers, approche du français et des mathématiques mais aussi outil de recherche d'informations, sous couvert du filtrage académique.

Monsieur Laugier intervient pour mettre en garde sur la « magie de l'outil informatique », il faut un certain temps entre la dotation et la prise en main par les équipes enseignantes. L'enjeu étant la plus value pour les élèves.

Madame Tosel informe qu'il y a un problème de connexion dans certaines classes. Monsieur Beaufort nous indique que la rectification du câblage est en cours.

Madame Ruffier demande si les vidéoprojecteurs et les tableaux interactifs sont utilisés par les enseignants. Monsieur Beaufort demande un retour sur l'utilisation de ce matériel afin de savoir s'il faut prévoir un investissement supplémentaire.

5) Conseil des enfants : fresque et jeux de cour

Le premier conseil des élèves a eu lieu le Mercredi 8 novembre. Etaient réunis tous les délégués et leurs suppléants pour parler de la cour de récréation et de ce qui permettrait de la rendre plus agréable.

Des propositions ont été faites et seront transmises à la mairie pour étudier leur faisabilité.

Monsieur Capra nous donne quelques exemples de ce que souhaiteraient les enfants :

- Plus de Jeux de cour
- Forte demande pour avoir un coin calme dans la cour avec tables et chaises
- Nettoyage sous le Préau
- Peinture noire à refaire pour faire des dessins sur le mur
- Mettre un filet au-dessus du grillage au bord de la rivière
- Gestion de tournois (ballons),
- Faire un planning de roulements pour ranger les jeux

Monsieur Beaufort précise qu'il regardera attentivement les demandes afin de voir ce qui peut être réalisé.

Madame Ruffier demande quelques précisions sur les jeux à disposition des élèves. Monsieur Capra nous dit que les élèves disposent de ballons, cerceaux, d'échasses, du jeu du molky entre autre.

Monsieur Capra revient sur le projet de fresque pour égayer la cour.

Il a demandé à la céramiste qui intervient au niveau du groupe scolaire ce qu'elle pouvait faire. Elle lui a demandé de définir un thème avec les élèves afin qu'elle puisse travailler à partir de leurs propositions.

Monsieur Capra a fait établir un devis pour la réalisation de la fresque et l'a transmis à la mairie. Monsieur Beaufort intervient pour préciser que la mairie ne dispose pas du budget. Madame Ruffier demande la somme de ce devis. Monsieur Capra nous le donne il s'élèverait à 4000€. Monsieur Capra reformulera une demande auprès de monsieur Beaufort.

6) Projets en préparation

Monsieur Capra invite ses collègues à nous présenter les différents projets pour leurs classes.

❖ CP

Les sorties piscines auront lieu les jeudis après midi entre mars et juin 2018, une information sera faite aux parents souhaitant passer l'agrément d'accompagnateur. Les deux classes de CP participent à l'activité.

D'autres projets sont à l'étude et seront précisés ultérieurement.

❖ CE1/CE2

Lors de la semaine du goût, tous les élèves de CE1 ont participé le jeudi 12 octobre à des ateliers. Ils ont pu solliciter leurs cinq sens pour découvrir, sentir, déguster et cuisiner divers aliments.

Le 13 décembre sortie au théâtre de Bourg en Bresse pour les Arts du cirque, ils découvrent également les arts du cirque lors des séances de sport.

D'autres projets sont à l'étude et seront précisés ultérieurement.

❖ CE2

Continuation de l'activité jardinage.

Une animation de construction avec des Kapla avec les CM1 suivie d'une exposition en décembre.

D'autres projets sont à l'étude et seront précisés ultérieurement.

❖ CM1

Dans le cadre de la semaine du goût, les CM1 ont accueilli les boulangers de Villieu Julie et Alban (le Fournil d'Alban et Julie) ils ont pu préparer des viennoiseries.

Une animation de construction avec des Kapla avec les CE2 suivie d'une exposition en décembre.

Le vendredi 13 octobre : les élèves de CM1 (classe de Mme Coindre) ont rendu visite à leurs correspondants de Douvres. Le jeudi 19 octobre : les élèves de CM1 (classe de Mme Teneze) ont rendu visite à leurs correspondants de Meximieux. L'échange retour est prévu pour les 2 classes.

En Avril, une Visite du Château des Allymes avec démonstration d'escrime médiévale.

En Mai, une visite du Parc des oiseaux dans le cadre de la découverte des cinq continents.

❖ CM2

Depuis le mois d'octobre, chaque semaine, deux élèves de CM2 préparent une lecture à haute voix qu'ils vont « offrir » aux élèves de GS de maternelle de Mme Dam.

Le 25 septembre, les élèves des 2 classes de CM2 ont passé la journée à Ambronay. Le matin, ils ont assisté à un spectacle du festival : 'Polichinelle et Orphée aux enfers'. L'après midi était consacré à un jeu de piste à la découverte de l'Histoire de l'abbaye d'Ambronay et de ses lieux.

En fin d'année une visite du Musée départemental d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut-Jura à Nantua.

Les séances de vélo en mai-juin 2018 afin d'obtenir un permis vélo.

Madame Ruffier demande si une classe verte est au programme cette année, elle rappelle qu'il n'y en a pas eu l'an dernier. Monsieur Capra précise que ce n'est pas une question de budget mais d'organisation et de volonté des équipes enseignantes. Pour cette année 2017-2018 mesdames Bongiorno et Tosel, pour les CP, nous informent qu'elles ont regardé pour organiser quelque chose mais que les dates qu'elles souhaitaient (plutôt au printemps) étaient déjà prises. Madame Munoz intervient en informant qu'elle fait partie d'une association qui organise des sorties scolaires et qu'elle peut leur transmettre leurs coordonnées afin de voir si elles peuvent trouver une sortie correspondant à leur attente. Mesdames Bongiorno et Tosel la remercie pour toutes ces informations.

Madame Ruffier demande à monsieur Capra la possibilité d'établir un calendrier des événements marquants de l'école, tels que le repas de Noël, la fête de l'école, le carnaval, la remise des dictionnaires.

Madame Munoz demande si on peut envisager d'offrir les dictionnaires aux élèves de CM1 qui l'utiliseraient en classe et le garderaient, et des calculatrices pour le collège aux CM2 en fin d'année. Monsieur Beaufort indique que la remise des dictionnaires aux élèves de CM2 marque la fin de leur scolarité en primaire, le sou des écoles qui participent à cet événement propose également d'autres ouvrages (dictionnaire d'anglais, aide à la grammaire ou encyclopédie selon les années). L'achat d'une calculatrice est compliqué car il dépend de l'enseignant et/ou de l'établissement où sera le futur collégien.

Monsieur Beaufort précise que monsieur Capra peut investir avec le budget alloué à l'école pour des dictionnaires, la mairie finance les photocopies. Monsieur Capra répond que l'école possède des dictionnaires pour certaines classes et que le budget de fonctionnement est consacré à remplacer progressivement les manuels scolaires du fait des changements de programmes.

Monsieur Capra nous transmet les dates déjà connues :

- 22 décembre 2017 : Repas de Noël et spectacle offert par la Mairie. Un appel aux volontaires sera fait, le manque de personnes ayant conduit à l'annulation du repas l'an dernier.
- 08 Mars 2018 : Conseil d'école
- 21 Mars 2018 : défilé du printemps
- 03 Avril 2018 : spectacle en anglais pour tous les élèves
- **Attention pas de pont de l'ascension : il y a école le vendredi 11/05**
- 14 Juin 2018 : Conseil d'école
- 29 Juin 2018 : Fête de l'école à partir de 17h00
- Remise des dictionnaires : à déterminer

Madame Licata revient sur le fait qu'il n'y avait pas d'enseignants lors de la remise des dictionnaires le 7 juillet. Monsieur Capra n'avait pas pu s'y rendre à cause d'un changement de date tardif.

7) Prévention Harcèlement

Madame Munoz informe que nous, représentants de parents, souhaitons organiser une conférence avec madame Emmanuelle Piquet pour sensibiliser les parents et enfants à ce sujet. Elle parle du concours organisé par l'éducation nationale « Non au harcèlement », accessibles aux classes de CM1/CM2, afin de sensibiliser les enfants.

Elle demande si le personnel du RASED (réseau d'aides spécialisées de l'éducation nationale) peut intervenir dans l'école au sujet du harcèlement.

Monsieur Laugier précise que non leur ils interviennent pour des difficultés d'apprentissage lorsqu'ils sont sollicités par les équipes enseignantes. Mais il n'est pas exclu qu'un groupe de personne intervienne lors d'un cas avéré.

Mr Capra nous indique être en contact avec la BPDJ (brigade de prévention de la délinquance juvénile) afin qu'une intervention puisse se faire tous les deux ans.

Madame Ruffier indique qu'ils interviennent au collège de Leyment.

Monsieur Laugier prend la parole pour faire part de son inquiétude sur la « banalisation » du terme « harcèlement ». La qualification de faits de harcèlement doit être précise et correctement identifiée afin de pouvoir agir avec les moyens mis à disposition. Il précise que l'intervention de la BPDJ est une bonne approche mais également que les équipes enseignantes peuvent s'aider des différents supports mis à leur disposition (sites Eduscol, plateforme non au harcèlement) s'ils souhaitent aborder ce sujet en classe. Il indique également la difficulté d'identifier un cas de harcèlement mais rappelle que chacun doit être vigilant et attentifs aux différents comportements.

Madame Munoz demande si l'information pour le numéro vert « 3220 » est visible par les élèves au sein de l'école. Monsieur Capra le confirme. Elle rappelle que cette plateforme d'appel permet d'avoir des renseignements et de l'aide afin d'aborder une situation difficile.

Monsieur Capra nous indique que si des parents se sentent concernés ils doivent prendre rapidement rendez-vous avec les enseignants, ils peuvent également se faire accompagner par un représentant de parents d'élève, ou même directement contacter :

Mme Nathalie Bodet infirmière scolaire rattachée à l'école:

➤ nathalie.bodet@ac-lyon.fr 04 74 34 99 00 (basée au collège de Leyment, disponible lundi et jeudi)

ou **Mme Barbara Gozzo** Psychologue scolaire du RASED :

➤ antenne.rased.amberieu@ac-lyon.fr 04 74 38 16 56.

8) Divers

Monsieur Capra nous demande pour le prochaine conseil d'école de se positionner sur les rythmes scolaires et l'organisation des TAP car il faudra envoyé le résultat du vote au DASEN.

Monsieur Beaufort intervient en précisant qu'une concertation de tous les parents sera faite par la mairie. Il demande aux représentants de parents d'élèves de s'associer à leur démarche. Pour cette année scolaire 2017-2018 les subventions de l'état sont reconduites mais il n'y a aucune information pour les années suivantes. Il va falloir estimer le coût pour les familles si le rythme de 4,5 jours est maintenu.

Monsieur Laugier précise qu'il n'y a pas de pérennisation des aides de l'état. Il indique également que les démarches doivent se faire rapidement et que les deux conseils d'école, maternelle et élémentaire, doivent être du même avis pour pouvoir présenter une demande à l'IA. Ensuite, il faudra faire une saisie conjointe au niveau de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'éducation nationale) afin que la demande de dérogation aux rythmes scolaires puisse être étudiée en CDEN (conseil départemental de l'Éducation nationale) sous la présidence du Préfet début avril.

Monsieur Capra demande si quelqu'un souhaite intervenir, et met fin au conseil.

Procès-verbal établi le

Le président, directeur de l'école
Nom : T Capra
Signature

Le secrétaire, parent d'élève
Nom : Mme LICATA
Signature